

Le chrétien et les œuvres bonnes

Le chrétien a-t-il des œuvres bonnes à accomplir?

Les œuvres bonnes à la Création

- Gen. 2.15 : *L'Éternel Dieu prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder.*
- Gen. 2.16 : *L'Éternel Dieu donna ce commandement [hébreu: verbe Tsavah = commander] à l'homme : Tu pourras manger de tous les arbres du Jardin, mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras.*
- L'homme a été créé pour glorifier son Créateur par ses œuvres (consistant à cultiver et à garder le Jardin d'Éden).
- Au commencement, les œuvres de l'homme sont faites dans une communion sans aucune ombre ou rupture avec le Créateur: *Tout était très bon* (Gen. 1.31).
- Au commencement, les œuvres bonnes de l'homme sont accomplies en obéissance au commandement de Dieu, à sa Loi donc (Gen. 2.16).

Les œuvres mauvaises après la Chute

– Ps. 14.1-3 (et Rom. 3.9-18) : *L'insensé dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu.! Ils se sont corrompus, ils ont commis des actions horribles ; il n'en est aucun qui fasse le bien L'Éternel, du haut des cieux, se penche sur les êtres humains, pour voir s'il y a quelqu'un qui ait du bon sens, qui cherche Dieu. Tous sont égarés, ensemble ils sont pervertis ; il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un seul.*

Où se trouve la justification du chrétien devant Dieu puisque son commandement, saint juste et bon, le condamne saintement et justement ?

- Rom. 3.19-20 : *Or, nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché.*
- Rom. 7.14-16 : *Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. Car ce que j'accomplis je ne le comprends pas, Ce que je veux, je ne le pratique pas, mais ce que je hais, voilà ce que je fais. Si ce que je ne veux pas, je le fais, je déclare, d'accord avec la loi, qu'elle est bonne.*

Que dit le
Catéchisme
de Genève
(1545) sur les
œuvres ? (1)

Question-réponse 114 :

Ce n'est donc pas par leur bonne conduite que les hommes obtiennent leur justification, en s'efforçant – pour plaire à Dieu – de mener une vie pure et intègre ?

S'il se trouvait un homme aussi parfait, il pourrait, certes, être appelé juste, Mais en réalité, tous, nous sommes coupables à plus d'un titre. C'est donc hors de nous-mêmes qu'il nous faut chercher cette justice qui nous réconciliera avec lui.

Que dit le Catéchisme de Genève sur les œuvres ? (2)

Question-réponse 116

Ainsi, avant que nous accédions, par l'Esprit, à la nouvelle naissance, à la ré-génération, nous restons des pécheurs, un mauvais arbre ne pouvant que porter de mauvais fruits.

C'est exact, **quelle que soit leur apparence aux yeux des hommes**, nos actes n'en sont pas moins mauvais tant que notre cœur reste corrompu: et c'est lui que Dieu regarde.

Du premier Adam au second Adam

– Rom. 5.14-15 : *Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir. Mais il n'en est pas du don gratuit comme de la faute ; car, si par la faute d'un seul, beaucoup sont morts, à plus forte raison la grâce de Dieu et le don qui vient de la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été abondamment répandus sur beaucoup.*

Que dit le Catéchisme de Genève sur les œuvres ?

(3)

Question-réponse 117

Telle est donc la conclusion : il nous est impossible de prendre les devants, et de forcer l'indulgence de Dieu par quelques bonne action ? Toutes nos œuvres, au contraire, toutes nos entreprises ne font qu'accroître sa colère.

Oui, c'est par pure miséricorde, sans considération de nos œuvres, qu'il nous accueille avec faveur à cause de Jésus-Christ dont il reporte sur nous la justice sans plus tenir compte de nos fautes.

Le fondement biblique des œuvres dans la vie du chrétien

– *C'est par la grâce en effet que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, nous avons été créés en Christ-Jésus pour des œuvres bonnes que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions.*

– *Éphésiens 2.8-10*

Que dit le Catéchisme de Genève sur les œuvres ? (4)

Question-réponse 120

Mais à partir du moment où Dieu nous a admis dans son amour, les œuvres que nous accomplissons sous l'inspiration de l'Esprit Saint ne lui sont-elles pas agréables ?

Oui, elles lui sont agréables ; non en raison de leur propre valeur, mais seulement parce que, dans sa bonté, Dieu leur accorde un regard favorable.

Que dit le Catéchisme de Genève sur les œuvres ?

(5)

Question-réponse 121-122

Puisqu'elles procèdent du Saint-Esprit, ne méritent-elles pas cette faveur ?

Il s'y mêle toujours quelque souillure, qui vient de notre nature corrompue.

Pourquoi et comment peuvent-elles plaire à Dieu ?

Elles le peuvent, si elles sont faites dans la foi, car nous sommes assurés dans notre conscience que Dieu ne les jugera pas avec rigueur, mais que nos défauts seront cachés par la pureté du Christ ; il les verra donc comme si elles étaient absolument parfaites.

Catéchisme de Heidelberg, 32^e dimanche (1)

86. Puisque nous sommes délivrés de notre misère par la grâce du Christ, sans aucun mérite de notre part, pourquoi devons-nous faire des oeuvres bonnes ?

Parce que le Christ, après nous avoir rachetés par son sang, nous renouvelle aussi par son Saint-Esprit son image, afin que nous montrions à Dieu par toute notre vie, notre reconnaissance pour ses bienfaits et qu'ainsi nous le glorifions.

Ensuite, afin que nous puissions aussi être nous-mêmes assurés de notre foi par les fruits qu'elle porte, et que par la sainteté de notre vie, nous prochains soient gagnés à Jésus-Christ.

Catéchisme de Heidelberg, 33^e dimanche (2)

90 Qu'est-ce que la résurrection de l'homme nouveau ?

C'est se réjouir de tout cœur en Dieu par Jésus-Christ et mettre sa joie et son amour à vivre, selon la volonté de Dieu, dans l'accomplissement de toutes œuvres bonnes

91 Mais quelles sont ces œuvres bonnes ?

Ce sont seulement celles qui procèdent d'une vraie foi et sont accomplies selon la Loi et pour la gloire de Dieu ; et non pas celles qui sont fondées sur nos propres opinions ou sur des préceptes humains.

Que dit le
Catéchisme de
Genève sur les
œuvres ? (6)

Question-réponse 124

Les bonnes actions des fidèles ne sont pourtant pas inutiles, n'est-ce-pas ?

Non, car ce n'est pas en vain que Dieu leur promet une récompense en ce monde et dans la vie à venir. Cette récompense est comme une source de vie qui vient de son gratuit amour. Il nous accueille comme ses enfants, il ensevelit le souvenir de nos fautes et nous comble de bonheur.

Que dit le Catéchisme de Genève sur les œuvres ? (7)

Question-réponse 126

Il s'ensuit que la foi est la racine qui produit en nous les bonnes oeuvres. Loin de nous la pensée qu'elle pourrait nous en dispenser !

Oui, et voilà pourquoi tout l'enseignement de l'Évangile se résume en ces deux points : foi et repentance.

La finalité de nos œuvres bonnes en ce monde

- Matthieu 5.16 : *Que votre lumière brille ainsi devant les hommes, afin qu'ils voient vos œuvres bonnes, et glorifient votre Père qui est dans les cieux.*
- 1 Pierre 2.12 : *Au milieu des païens, ayez une bonne conduite, afin que, là où ils vous calomnient comme faisant le mal, ils voient vos œuvres bonnes et glorifient Dieu au jour de sa visite.*

*Fais le bien et tu
auras son
approbation*
(Rom. 13.3 b)

- Quelle influence les chrétiens peuvent-ils exercer sur les autorités publiques, les gouvernants, par le biais de leurs œuvres? Les œuvres des chrétiens (si l'on préfère cette formulation à celle d' « œuvres chrétiennes ») ne sont-elles que le fruit d'un engagement personnel, voire ecclésiastique, en particulier par le biais du diaconat?
- Ou bien ont-elles aussi pour vocation de contribuer à une meilleure compréhension de ce qui est juste ou injuste, bon ou mauvais, de la part des autorités en question? Ces œuvres peuvent-elles influencer la conception que les autorités ont du bien public, voire modifier les politiques publiques? Ou ne sont-elles destinées qu'à cheminer dans un rapport d'infériorité avec ces dernières, dans le simple cadre légal de ce qui est permis par l'État?

*‘Il viendra de là pour
juger les vivants et les
morts’*

Le jugement final de
Dieu sur les œuvres des
hommes dans
l'Apocalypse

- Apoc. 2.2-3 : *Je connais tes œuvres, ton travail et ta persévérance. Je le sais, tu ne peux supporter les méchants, tu as éprouvé ce qui se disent apôtres et ne le sont pas, et tu les a trouvés menteurs. Tu as de la persévérance, tu as souffert à cause de mon nom et tu ne t'es pas lassé.*
- 2.23 : *Toutes les églises connaîtront que moi, je suis celui qui sonde les reins et les cœurs, et je vous rendrai à chacun selon ses œuvres [Jér. 17:10].*
- 20.12-13 : *Et je vis les morts, les grands et les petits, debout devant le trône; Des livres furent ouverts, et un autre livre fut ouvert, qui est le livre de vie. Les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres (...)*
- 22.12 : *Voici, je viens bientôt, et j'apporte avec moi ma rétribution pour rendre à chacun selon son œuvre.*

Les œuvres bonnes dans la vie à venir

- *“Les bonnes actions ne sont pourtant pas inutiles ? Non, car ce n’est pas en vain que Dieu leur promet une récompense en ce monde **et dans la vie à venir.**”*
- *Matt. 25.45 : Quel est donc le serviteur fidèle et prudent, que son maître a établi sur ses gens, pour leur donner la nourriture au temps convenable? Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera occupé de la sorte! En vérité, je vous le dis, il l’établira sur tout ce qu’il possède.*
- *Matt. 25.21, 23 : Bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de choses, je t’établirai sur beaucoup; entre dans la joie de ton maître.*



Jean Dailé
(1594-1670)

Sermon sur la section XX
du Catéchisme de
Genève

*De la nécessité des
bonnes oeuvres*

Une exhortation et une bénédiction de la part de Dieu

Hébreux 10.24 : Veillons les uns sur les autres pour nous inciter à l'amour et aux œuvres bonnes.

2 Thess. 2.16-17 : Que notre Seigneur Jésus-Christ lui-même et Dieu notre Père, qui nous a aimés et nous a donné par sa grâce une consolation éternelle et une bonne espérance, consolent vos cœurs et vous affermissent en toute œuvre et parole qui soient bonnes.